

Programme de formation

Accueillir les personnes en situation de handicap et concevoir des médiations adaptées

Objectifs :

Prendre en compte les situations de handicap implique de sortir de ses représentations et d'imaginer des dispositifs innovants et adaptés... une démarche volontariste permet l'inclusion des publics en situation de handicap. Quels projets mettre en place ? Quels outils utiliser ? Quels contenus et quels supports adapter ? Comment promouvoir son offre ? A ces questions, comme à bien d'autres, cette formation apporte des réponses appuyées sur des expériences de terrain.

A l'issue de cette formation, les participants seront en mesure de :

- porter un regard neuf sur les situations de handicap et le vieillissement de la population
- apprécier les différents types de handicap
- comprendre les attentes des personnes en situation de handicap
- rendre compte des évolutions à mettre en place pour améliorer l'accueil
- imaginer et développer des outils de médiation pertinents
- concevoir des activités accessibles
- être force de proposition pour communiquer efficacement sur les actions mises en place

A l'issue de cette formation, l'institution renforcera la qualité et l'efficacité de son accueil par une meilleure connaissance des attentes de ses publics qu'ils soient en situation de handicap ou non. Elle pourra valoriser cette formation en l'indiquant dans son registre public d'accessibilité obligatoire.

Publics et prérequis :

Cette formation s'adresse à tous les acteurs culturels conscients des enjeux de l'intégration du handicap dans une politique d'établissement. Elle est plus spécifiquement destinée aux personnes en relation avec les publics et chargés de médiation des contenus culturels. Elle est également ouverte aux agents des collectivités territoriales sensibilisés à ces problématiques. Des agents déjà formés aux diverses typologies de handicap et à l'accueil des publics concernés peuvent demander à suivre uniquement les deuxième et troisième journées de ces sessions.

Méthodes pédagogiques et moyens techniques :

Cette formation articule des apports de connaissances à des illustrations et exemples tirés de la pratique professionnelle des intervenants. Elle accorde une large place aux échanges et aux mises en perspective des situations professionnelles des participants. Elle peut être enrichie d'un témoignage, d'une visite d'un site culturel exemplaire ou d'un cas pratique.

Durée :

21 heures.

Programme :

Au cours de cette formation seront notamment abordées les thématiques suivantes :

Définir le handicap

la déficience

l'incapacité

le désavantage

les différentes situations

Connaître les typologies de handicap

le handicap sensoriel (visuel, auditif)

le handicap mental

le handicap moteur

le handicap psychique

les troubles cognitifs (dys...)

l'autisme

les autres situations de handicap comme les maladies invalidantes...

Comprendre les besoins spécifiques des personnes

en amont de la venue

les questions de mobilité

la compréhension

la communication verbale et non verbale

les attitudes adaptées

les aides et services

Inscrire les situations de handicap dans une approche globale

la loi 2005 et son actualité

la participation à la politique mise en œuvre dans l'institution

la « chaîne d'accessibilité » nécessaire à la réussite du projet

Connaître les outils de médiation adaptés

les éléments tactiles (plans en relief, maquettes...)

le surtitrage

l'audiodescription

la communication avec les sourds et les malentendants, LSF, lecture labiale...

la boucle magnétique

le « français facile à lire et à comprendre »

Mettre en place des actions de médiation accessibles

les méthodes d'élaboration d'un projet de médiation

la définition des objectifs et des étapes jusqu'à l'évaluation

l'appropriation de l'existant

la mobilisation des outils adaptés

l'animation de visites

la mise en place d'ateliers

Adapter sa pratique pédagogique et ses propositions d'animations
le niveau d'accessibilité d'un atelier en fonction des spécificités des participants
la mobilisation des capacités de chacun
au besoin, l'élaboration de nouvelles propositions mieux adaptées
la relation juste animateurs / participants et entre les participants, en favorisant la mixité

Associer les publics cibles et communiquer dans leurs réseaux
les partenaires à mobiliser en amont de la construction du projet
la participation des publics au montage de l'action
l'évaluation et le suivi des projets en concertation avec les structures ressources
les bons outils pour la communication : sites web, brochures papier, brochures sonores...
les bons réseaux pour la communication : associations, établissements spécialisés, réseaux sociaux...

Accompagner les autres acteurs
l'argumentation d'un projet d'évolution
la réponse aux questions des collaborateurs
le travail sur les résistances aux changements.

Découvrir des exemples de bonnes pratiques
dans des lieux similaires
dans des lieux différents
dans des institutions étrangères
visite et rencontre sur un site exemplaire

Validation des acquis et évaluation :

La méthode pédagogique est centrée sur des allers et retours entre contenus théoriques et questionnements en rapport avec la situation professionnelle des stagiaires. En conséquence, la validation par le formateur des acquis de la formation, de la compréhension des questions abordées et de l'évolution des compétences se fait tout au long de l'action par un système de questions/réponses, d'exercices, de questionnaires et d'échanges entre les participants et lui même. Une attestation de suivi de formation est remise à chaque participant à l'issue du module. Elle précise les dates de réalisation et le volume horaire suivi.

Documentation :

Une netographie et une bibliographie sont fournies aux participants à l'issue de la formation. Elles sont complétées par des références de bonnes pratiques et d'expériences conduites avec succès.